

*lot*

**Section O. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.../F/2017  
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MOBILIER D'UNE TRIBUNE AU TERRAIN  
DE FOOTBALL BUGENYUZI ET D'EQUIPEMENT MOBILIER ET MATERIEL DU  
CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES METIERS.**

- Date de publication : *12/05* / 2017

- Date d'ouverture *12/06* / 2017

### 1. Objet

La Commune de BUGENYUZI invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **Lot1 : d'équipement mobilier d'une tribune au terrain de football Bugenyuzi**  
**Lot 2 : d'équipement mobilier et matériel du centre d'enseignement des métiers**  
**Financement du marché**

La Commune BUGENYUZI a obtenu de la part du Gouvernement du Burundi un budget d'investissement pour l'exercice 2017 à travers le Fonds National d'Investissement Communal «FONIC». Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

### 2. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en 2 lot(s).

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai de deux (2) mois.

Lot	Désignation	Délai d'exécution
1	<b>d'équipement mobilier d'une tribune au terrain de football Bugenyuzi</b>	2 mois
2	<b>d'équipement mobilier et matériel du centre d'enseignement des métiers</b>	2 mois

### 3. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

#### 4. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune BUGENYUZI**

Moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais : 25 000 fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et 25 000fbu au compte 33 ouvert à la COOPEC BUGENYUZI au nom de la commune de la Commune BUGENYUZI

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

#### 5. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de:

Lot	Montant de la garantie de soumission en lettre	Montant en chiffre
1	Cent mille franc burundais	100 000 BIF
2	Deux cent mille franc burundais	200 000 BIF

*Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.*

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

6.2 Les offres doivent être soumises à : La **Commune de Bugenyuzi**  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

#### 6. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 7. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 12/11/2017 à 9 heures précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

#### 8. Séance d'ouverture des offres

4

Les offres seront ouvertes le 12.1.6 /2017 à 9Heures 30 minutes précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

## 9. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les Statuts du soumissionnaire (pour personne morale);
4. L'Attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR;
5. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
7. Le Registre de commerce (copie);
8. L'Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;l'INSS en cours de validité.
9. L'attestation de non redevabilite delivree en original par l'INSS.

### 10.2 Specification techniques

### 10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'acte de soumission financière.
3. Le delai d'execution

Fait à BUGENYUZI, le 10/01/2017

GAKECURU Speciose

Administrateur Communal et Personne  
Responsable des Marchés Publics

